

des traditions et des liens étroits des Inuit avec la terre. Récemment, la demande des sous-produits de cette chasse a repris sur certains marchés européens; en 2002, par exemple, des Danois ont acheté 90 % des quelque 10 000 peaux de phoques vendues aux enchères. La pêche commerciale de l'omble chevalier, du turbot et de la crevette apporte annuellement quelque 9 millions de dollars à l'économie du Nunavut. Une usine de transformation du turbot située à Pangnirtung traite chaque année plusieurs centaines de tonnes de poisson.

Le tourisme, un secteur en croissance de l'économie du Nunavut, emploie plus de 500 personnes. Les industries culturelles, comme les arts et l'artisanat, jouent également un rôle dans l'économie régionale et créent des synergies avec le secteur touristique.

### **Commerce international**

La valeur des exportations de gibier, de caribou et de bœuf musqué vers les États-Unis était supérieure à 840 000 dollars en 2003, malgré les défis de la géographie et les deux jours de voyage qui séparent le Nunavut de la frontière américaine. De plus, on a expédié en Europe pour 210 000 dollars de marchandises préparées dans des établissements agréés par l'Union européenne. Les pêcheries du Nunavut ont exporté pour plus de 1,5 million de dollars de produits vers les États-Unis en 2003.

Le Nunavut a signé avec le gouvernement fédéral un accord qui lui permettra d'accroître ses activités de développement du commerce international. En vertu de cet accord, le Nunavut a accès aux services du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et d'Industrie Canada pour accroître ses exportations et attirer des investissements. Le Nunavut a également lancé une importante initiative visant à fournir à chaque collectivité un service de transmission à large bande pour pallier l'inconvénient de la distance qui sépare le territoire de ses marchés.

### **Questions liées à l'accès aux marchés**

Les exportations de crevettes du Nunavut à destination de l'Union européenne, soumises à un tarif de la nation la plus favorisée relativement élevé de 20 %, souffrent de la concurrence du Groenland, un compétiteur clé qui bénéficie d'un accès en franchise de droits au marché européen. Par ailleurs, en raison de la taille relativement réduite de l'industrie de la crevette au Nunavut, les modifications

aux exigences d'homologation et d'emballage édictées par l'Union européenne placent les exportations du territoire en position d'infériorité.

La *Marine Mammal Protection Act* (MMPA : Loi sur la protection des mammifères marins), qui interdit les importations de produits du phoque aux États-Unis, limite fortement les exportations de l'un des principaux produits du Nunavut (pour plus de détails au sujet de la MMPA, voir la section sur les États-Unis au chapitre 4).

Les exportations de caribou vers l'Union européenne, autrefois exemptées des restrictions au commerce liées à l'ESB en raison de l'isolement géographique du cheptel et du caractère distinct du produit, sont soumises à un tarif pouvant atteindre 18 %, bien que le taux précis semble dépendre du point d'entrée. Le caribou fait concurrence au renne d'Europe du Nord, qui entre dans l'Union européenne en franchise de droits. De plus, l'évolution des exigences européennes en matière d'homologation et d'emballage font augmenter les coûts, désavantageant les exportations du Nunavut.

L'exportation vers le marché américain est compliquée par le manque de clarté des règles douanières relatives à la classification du gibier, par une réglementation et des exigences complexes en matière de manipulation des aliments et par l'exhaustivité des exigences relatives à la tenue de registres.

## **LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

### **Aperçu**

Les Territoires du Nord-Ouest couvrent près de 1,2 million de kilomètres carrés, une superficie à peu près équivalente à celle de l'Alberta et de la Saskatchewan réunies. Quarante et un mille habitants vivent dans les Territoires du Nord-Ouest, dont 50 % sont des Autochtones. Le territoire est riche en ressources de toutes sortes qui assurent sa prospérité économique.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait fond sur ces ressources en favorisant leur développement diversifié et les activités de transformation à valeur ajoutée. Il se concentre sur l'exploitation continue des ressources non renouvelables de la région, ainsi que sur l'entreprise locale, le tourisme et les compétences et capacités de la population, en vue de tirer le meilleur parti des richesses naturelles pour en faire un milieu de vie prospère et sûr pour les années à venir.